

Québec le 9 février 2016

M^{me} Karine Péloffy, Centre québécois du droit de l'environnement
M. Sidney Ribaux, Équiterre
M. Karel Mayrand, Fondation David Suzuki
M. Patrick Bonin, Greenpeace Canada
M. Christian Simard, Nature Québec

Madame et Messieurs,

J'accuse bonne réception de votre lettre du 5 février 2016 et vous remercie de l'intérêt et de la préoccupation que vous portez à la participation citoyenne. Comme vous le savez, celle-ci, tout comme la démocratie participative occupent une place centrale non seulement pour la commission mais également pour le BAPE.

Votre lettre soulève essentiellement une question importante : pourquoi le BAPE poursuit-il ses travaux avec l'organisation d'une audience publique alors qu'au début février 2016 l'Office national de l'énergie (ONÉ) a ordonné à TransCanada de déposer une version consolidée de la demande relative au projet Oléoduc Énergie Est, qui vise notamment à faciliter la lecture du dossier par le public?

En fait, cette question a été sérieusement discutée par la commission il y a quelques jours. La commission a conclu qu'elle possédait tous les éléments pour poursuivre ses travaux tout en favorisant l'obtention de renseignements sur le projet qui soient plus clairs, plus adaptés et plus accessibles.

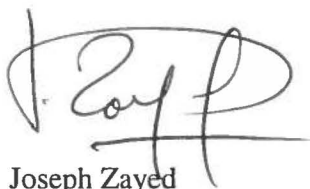
Je me permets de vous faire part des points majeurs qui ont milité en faveur de la poursuite des travaux par la commission :

- Dès sa constitution, le 8 janvier 2016, la commission d'enquête a demandé à TransCanada de produire un document synthèse du projet en langues française et anglaise. Ce document sera accessible incessamment dans le site web du BAPE et dans les différents centres de consultation et devrait considérablement faciliter la lecture et la compréhension du dossier par le public.

- Certains organismes ont déjà analysé le dossier dans sa forme actuelle. Comme la consolidation du dossier n'apportera aucune donnée nouvelle, l'analyse demeurera donc effective.
- Bien que les documents de TransCanada relatifs au projet soient nombreux et parfois complexes, l'équipe de la commission en a déjà lu et analysé une grande partie.
- La première partie de l'audience publique a été organisée sur une base thématique en fonction des enjeux qui relèvent du mandat de la commission. Une telle organisation fait appel à des présentations par des personnes-ressources et des experts qui favoriseront l'obtention d'une information de pointe sur les différents enjeux et faciliter la compréhension du dossier par le public.
- Le public sera donc en mesure de réaliser son analyse en s'appuyant sur de l'information qui débordera les seuls documents déposés par TransCanada et qui proviendra de multiples sources.
- Dans son site web, la commission a organisé les documents du promoteur de manière à faciliter la consultation du dossier. La rédaction de courts textes de contextualisation doivent contribuer également à faciliter sa compréhension.
- L'ONÉ n'a pas indiqué qu'il rejeterait certains documents en présence d'un document consolidé. Tous les documents sont pour le moment retenus.
- Enfin, la commission d'enquête veut avoir l'assurance d'être en mesure de transmettre son rapport au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques suffisamment tôt pour que les constats et avis de la commission puissent être utilisés par le gouvernement du Québec dans l'élaboration de la preuve et de la plaidoirie qu'il déposera auprès de l'ONÉ. Bien que le calendrier d'audience de l'ONÉ ait été prolongé, il n'est pas certain que la commission du BAPE disposerait du temps nécessaire à la tenue de ses audiences publiques et à son enquête si elle débutait ses travaux uniquement lorsque l'ONÉ aura annoncé qu'il juge que la demande de TransCanada est complète.

Jugeant même que cette question est d'intérêt public, la commission a même cru bon de faire connaître sa position dans le communiqué de presse annonçant la tenue de la première partie de l'audience publique. Ce communiqué devrait sortir incessamment.

Au nom de la commission, je vous remercie encore une fois de l'intérêt que vous portez aux travaux de la commission et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Zayed', with a large, stylized flourish at the end.

Joseph Zayed
Président
Commission d'enquête et d'audience publique
Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise

cc : M. Pierre Baril, Président du BAPE